**Politique visant à souligner l’engagement au sein du comité exécutif du SCCCUQAR**

PRINCIPES:

* Le SCCCUQAR reconnaît l’exigence de l’engagement militant pour les membres élus mandatés pour représenter les intérêts des membres de l’accréditation.
* Le SCCCUQAR tient à souligner l’importance de cet engagement pour le maintien et l’amélioration des conditions de travail des personnes chargées de cours de l’UQAR et l’amélioration de la société dans laquelle elles évoluent.

DESTINATAIRES:

Tout membre élu au comité exécutif dont le mandat prend fin soit par démission, fin de mandat ou retraite.

MONTANTS ACCORDÉS

Tout membre élu au comité exécutif dont le mandat prend fin pour une des trois raisons citées plus haut voit son engagement militant souligné par un présent d’une valeur de 50$ par année de mandat.

La nature du présent en question est décidée par les membres de l’exécutif encore en place.

Déplacer dans la politique de dons :

Personne touchée par une tragédie personnelle.

De plus, le comité exécutif est autorisé à utiliser un montant discrétionnaire pour fins de support moral lorsqu’un membre élu à une fonction syndicale est affublé d’une tragédie personnelle (par exemple, bouquet de fleurs envoyé de la part du Syndicat à des funérailles).\*

\*Proposition émanant du travail avec le CS mais après réflexions, l’Exécutif proposerait plutôt d’insérer cela dans sa politique plus large de dons. Il y a un mandat de l’assemblée à l’effet de mettre sur pied un comité pour travailler à la dite politique.